

Mairie d'ÉTRÉPILLY

7, rue Saint Leu
 02400 ÉTRÉPILLY
 Tél : 03 23 70 44 44
 Mail : commune.etrepilly@orange.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 5 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq février, à 18h 30, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

- **Etaient présents** : Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN, Nicolas DUBAUX, Vanessa DURON, Sabine PERNEE, Gilles MICHEL.
- **Absents excusés** : Marie-Paule LEJEUNE, Adrien DURON donne pouvoir à Vanessa DURON

Secrétaire de séance : Jean-Pierre FOUCART

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

- **Approbation** du PV de la séance du jeudi 20 novembre 2025

DÉROULEMENT DE LA SEANCE :

01-26 : Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

| Libellé | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|---------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés | 0,00 | 60 025,26 | 4 422,87 | 0,00 | 4 422,87 | 60 025,26 |
| Opérations exercice | 83 655,12 | 104 276,19 | 56 383,68 | 31 698,34 | 140 038,80 | 135 974,53 |
| Total | 83 655,12 | 164 301,45 | 60 806,55 | 31 698,34 | 144 461,67 | 195 999,79 |
| Résultat de clôture | | 80 646,33 | 29 108,21 | | | 51 538,12 |
| Restes à réaliser | 0,00 | 0,00 | 11 952,00 | 0,00 | 11 952,00 | 0,00 |
| Total cumulé | 0,00 | 80 646,33 | 41 060,21 | 0,00 | 11 952,00 | 51 538,12 |
| Résultat définitif | | 80 646,33 | 41 060,21 | | | 39 586,12 |

Le Maire ne participe pas au vote du CFU

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

VOTE à l'unanimité des membres présents le CFU 2025, tel présenté ci-dessus

02-26 : Affectation de résultats

EN FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------|------------------|
| Résultat de l'exercice : | 20 621.07 |
| Résultat antérieur (002) | <u>60 025.26</u> |
| RESULTAT CUMULE | 80 646.33 |

EN INVESTISSEMENT

| | |
|--------------------------|-------------------|
| Résultat de l'exercice | - 24 685.34 |
| Résultat antérieur (001) | <u>- 4 422.87</u> |
| RESULTAT CUMULE | - 29 108.21 |

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 11 952.00 €

En recettes pour un montant de : 0 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 41 060.21 €

| | |
|---|-------------|
| Ligne 002-Résultat de fonctionnement reporté | 39 586.12 € |
| Ligne 1068- Excédent de fonctionnement capitalisé | 41 060.21 € |

VOTE à l'unanimité

03-26 : Convention de mise à disposition de Madame Aude Taramini, secrétaire générale de mairie.

Renouvellement de la convention de mise à disposition de Madame Aude Taramini, pour exercer les fonctions de secrétaire générale de mairie, à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de signer la convention de mise à disposition de Madame Aude Taramini, Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, entre la commune de Bouresches et la commune d'Etrépilly, pour une durée hebdomadaire de 8h45, à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 3 ans renouvelable.
- Accepte de rembourser la rémunération et les charges sociales à la commune de Bouresches, tous les trimestres.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

VOTE à l'unanimité

04-26 : Remboursement à M. Polin de l'abonnement chez WordPress.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

ACCEPTE le remboursement à M. Polin pour l'abonnement de 2 ans du blog de la commune chez WordPress pour la somme de 93.60€.

VOTE à l'unanimité

Informations :

- La recette de location de la salle des fêtes pour l'année 2025 est de : 3 480.00€
Un matelas à langer nous a été demandé dans les toilettes (à étudier).
- Organisation du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026
Les tours de garde sont à finaliser.

- La commission de contrôle des listes électorales J-20 avant les Municipales se tiendra le samedi 21-02-2026 au matin, les convocations aux membres ont été transmises.
- La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit se réunir avant le 10-04-2026 ou avant le 31-08-2026, la date doit être confirmée par la direction des finances publiques, reste à savoir qui en sera nouveau membre pour 2026.
- Le recensement de la population s'achève le 15 février 2026 pour notre commune, l'Insee nous communiquera le résultat, à ce jour une adresse reste à valider.
- Le Budget Primitif (BP) 2026 sera voté par le nouveau conseil municipal, avant le 30 avril 2026 au plus tard.

Questions diverses :

Monsieur le Maire, le conseil municipal et le comité des fêtes « La Villageoise » remercient le groupe de musique « Les Improbables » pour leur prestation et les personnes présentes à l'occasion de la galette des rois du dimanche 18 janvier 2026.

Une demande d'installation d'un panneau « voie sans issue » sur le chemin de Souillard a été faite auprès de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire informe d'un cambriolage le 7 ou le 8 février dernier dans une habitation de la commune.

Séance levée à : 19h35

Prochaine réunion de conseil :

Pour son installation, le conseil devra se réunir soit du vendredi 20 au dimanche 22 mars en cas d'élection au 1^{er} tour, soit entre le vendredi 27 au dimanche 29 mars 2026 si 2^{ème} tour.

Le secrétaire de séance

Le Maire


